

Janvier 2012



# Les Français favorables à l'autorisation des mères porteuses

Sondage réalisé par  à l'occasion de la « Semaine d'information sur les droits de la famille »  
(qui se tiendra du 13 au 17 février 2012), pour la  en partenariat avec 

Diffusé sur le site internet du



mardi 24 janvier 2012



# Un sondage BVA / Chambre des Notaires de Paris / Le Parisien-Aujourd'hui en France



A l'occasion de la « semaine d'information sur les droits de la famille », qui se tiendra du 13 au 17 février 2012\*, la Chambre des Notaires de Paris a commandé à BVA, un grand sondage sur les Français et leurs droits.

Vous trouverez ici la partie du sondage portant sur :

- Les Français et l'autorisation des mères porteuses

\*Renseignements, programme et inscription : [www.notairesetfamilles.fr](http://www.notairesetfamilles.fr)

# Fiche technique



Recueil

Enquête réalisée par **téléphone** les **16 et 17 décembre 2011**



Echantillon

Echantillon de **971 personnes** représentatif de la **population française âgée de 18 ans et plus.**

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

## Les Français favorables à l'autorisation des mères porteuses

Sur la question des mères porteuses, touchant autant de sujets tabous que l'infertilité, le sexe, la maternité et l'argent, l'opinion des Français est claire : 63% d'entre eux sont favorables à ce que les couples infertiles aient le droit d'y avoir recours, contre seulement 35% y étant hostiles.

- **Sur cette question, pas de différence entre Français de gauche et Français de droite....**

Les sympathisants de droite (63%) sont presque aussi nombreux que ceux de gauche (65%) à y être favorables.

- **... mais des différences entre les jeunes et les séniors et entre les hommes et les femmes**

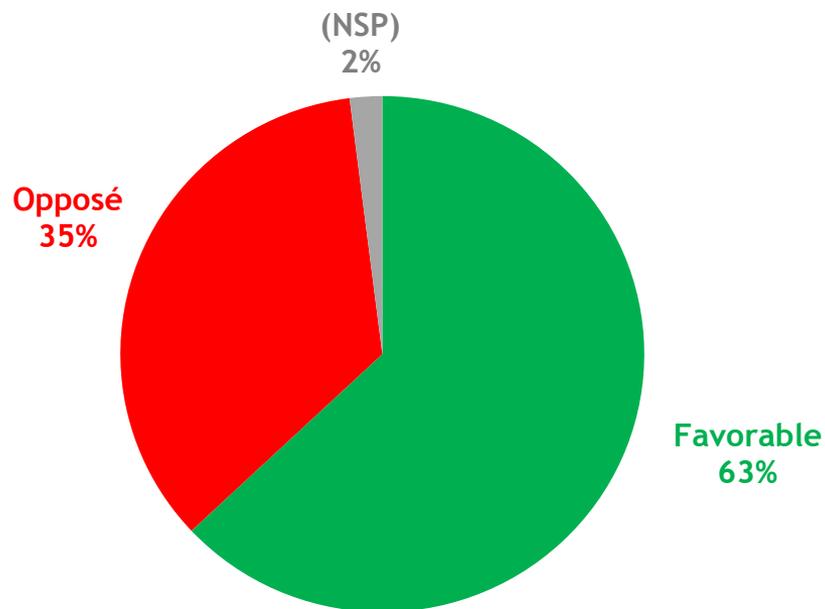
Les hommes (68%, contre 60% des femmes) et les 18-34 ans (76%, contre 63% des 35-64 ans et 47% des 65 ans et plus) sont beaucoup plus nombreux à souhaiter que les couples infertiles puissent avoir recours à des mères porteuses.

***Que ce soit sur la question des mères porteuses ou sur celle du droit au mariage et à l'adoption pour les homosexuels (Cf. « sondage BVA/Chambre des Notaire de Paris/Le Parisien-Aujourd'hui en France » la semaine dernière), les Français se montrent donc particulièrement ouverts et en avance sur la législation.***

**Eric BONNET**  
Directeur d'études BVA Opinion

# Les Français et les mères porteuses

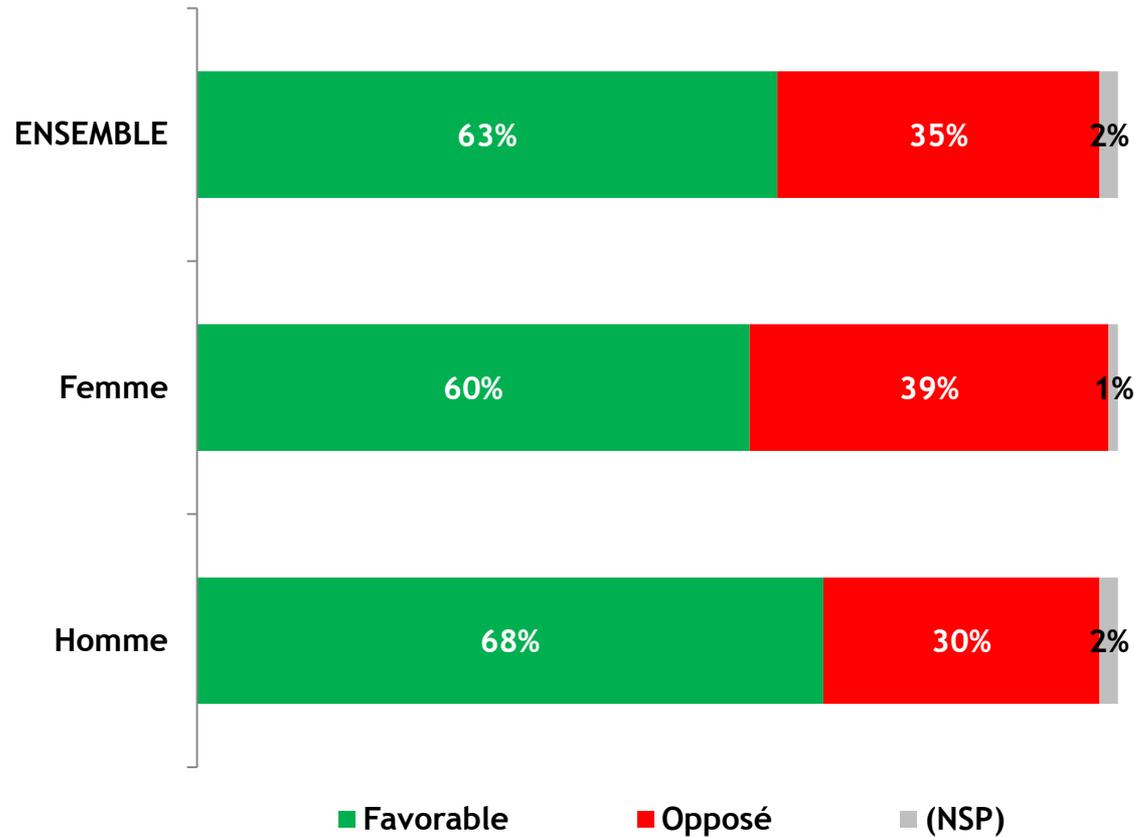
- Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à ce qu'en France, les couples infertiles aient le droit d'avoir recours à des mères porteuses ?



# Les Français et les mères porteuses

## Selon le sexe

- Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à ce qu'en France, les couples infertiles aient le droit d'avoir recours à des mères porteuses ?



# Les Français et les mères porteuses

## Selon l'âge

- Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à ce qu'en France, les couples infertiles aient le droit d'avoir recours à des mères porteuses ?

